

Séance du 25 juin 2025 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : Taylor DEVOUASSOUX
Rapporteur : Mme Sylvie SERMONDADAZ

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Jean-Michel REBET, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Catherine COLLOMB, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Taylor DEVOUASSOUX, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG

Excusés avec procuration : Sonia MOKEDDEM (Procuration à L. POTIER GABRION), Zekai YAVUZES (Procuration à C. THABUIS), Martine HOSSELIN THIEBAUD (Procuration à S. HADDOUR) Michel LANGLET (Procuration à P. CONTAT), Jean-François VILLER (Procuration à Y. MINO), Nicole RANNARD (Procuration à V. DANG VAN SUNG)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Dénomination de la voie privée du programme immobilier « Allées de la Tour » – Impasse de la Tour

Il est rappelé à l'assemblée qu'il appartient au Maire de faire procéder par le Conseil Municipal à la dénomination des voies publiques et de porter les noms retenus à la connaissance du public.

En revanche, la dénomination des voies privées est en principe une faculté laissée à l'appréciation des propriétaires concernés. Cette faculté est cependant exercée sous le contrôle du Maire.

En effet, le Maire tient de ses pouvoirs de police le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies publiques ou privées, et d'interdire celles qui seraient contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la délivrance à SCN COGEDIM SAVOIE LEMAN du permis de construire n°PC07422423C0034 en date du 27 novembre 2024 relatif au programme immobilier « Les allées de la Tour » pour la construction de 121 logements a conduit à la création d'une nouvelle voie privée débouchant sur le Chemin de l'Echelle.

Le constructeur a proposé plusieurs dénominations :

Inspiration patrimoine local et nature savoyarde :

- Impasse des Alpagnes
- Impasse du Foron (en référence à la rivière locale)
- Impasse des Cerisiers
- Impasse Saint-Martin (rappel du nom du faubourg)
- Impasse des Tilleuls

Inspiration historique ou patrimoniale :

- Impasse de l'Abbaye (rappel de l'ancienne abbaye de La Roche)
- Impasse des Châteaux (La Roche en a eu plusieurs)

- Impasse de la Tour (référence à la Tour des comtes de Genève)

Inspiration plus contemporain ou résidentiel :

- Impasse Belle-Roche

Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20250625-DCM2025-0625-16-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

Il est proposé de retenir « Impasse de la Tour » en lien avec la Tour des Comtes d'une part et le nom du programme immobilier d'autre part.

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article R.2512-6,

Considérant qu'il convient d'attribuer une dénomination à la nouvelle voie privée du programme immobilier susvisé ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la dénomination de « Impasse de la Tour » attribuée à la voie privée desservant le programme immobilier « Les Allées de la Tour » ;
- **PRECISE** que la présente décision sera transmise au Centre des impôts foncier de Bonneville, aux services postaux et de secours ;
- **PRECISE** qu'en application de l'article R. 2512-6 du Code Général des Collectivités territoriales, la fourniture et la pose de la plaque portant l'indication du nom de la voie sera assurée par la Commune de La Roche-sur-Foron aux frais des propriétaires ou, à défaut, du lotisseur.

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 1^{er} juillet 2025
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 25 juin 2025

Le Secrétaire de séance,
Taylor DEVOUASSOUX

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

